



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

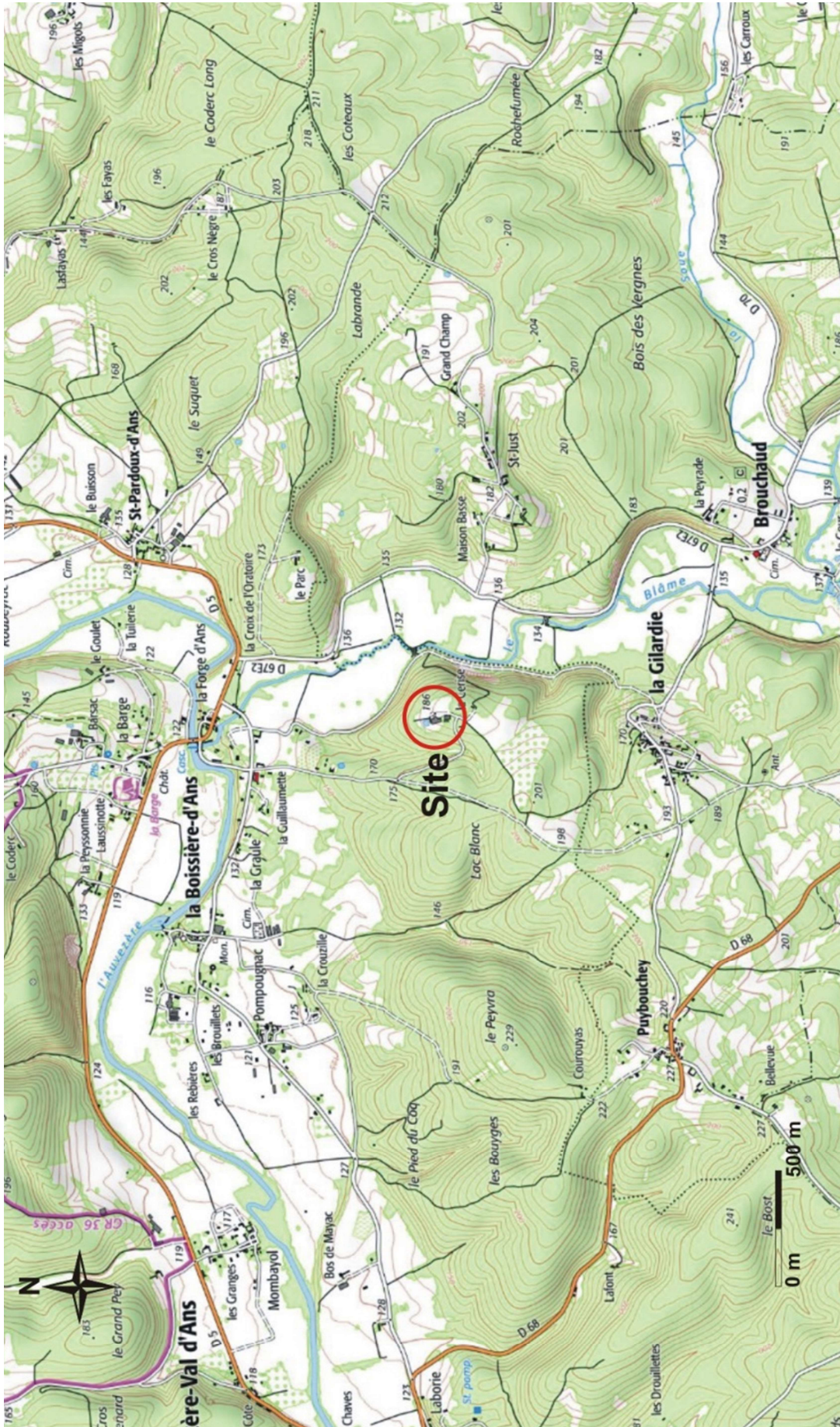
Fait à

le,

Signature

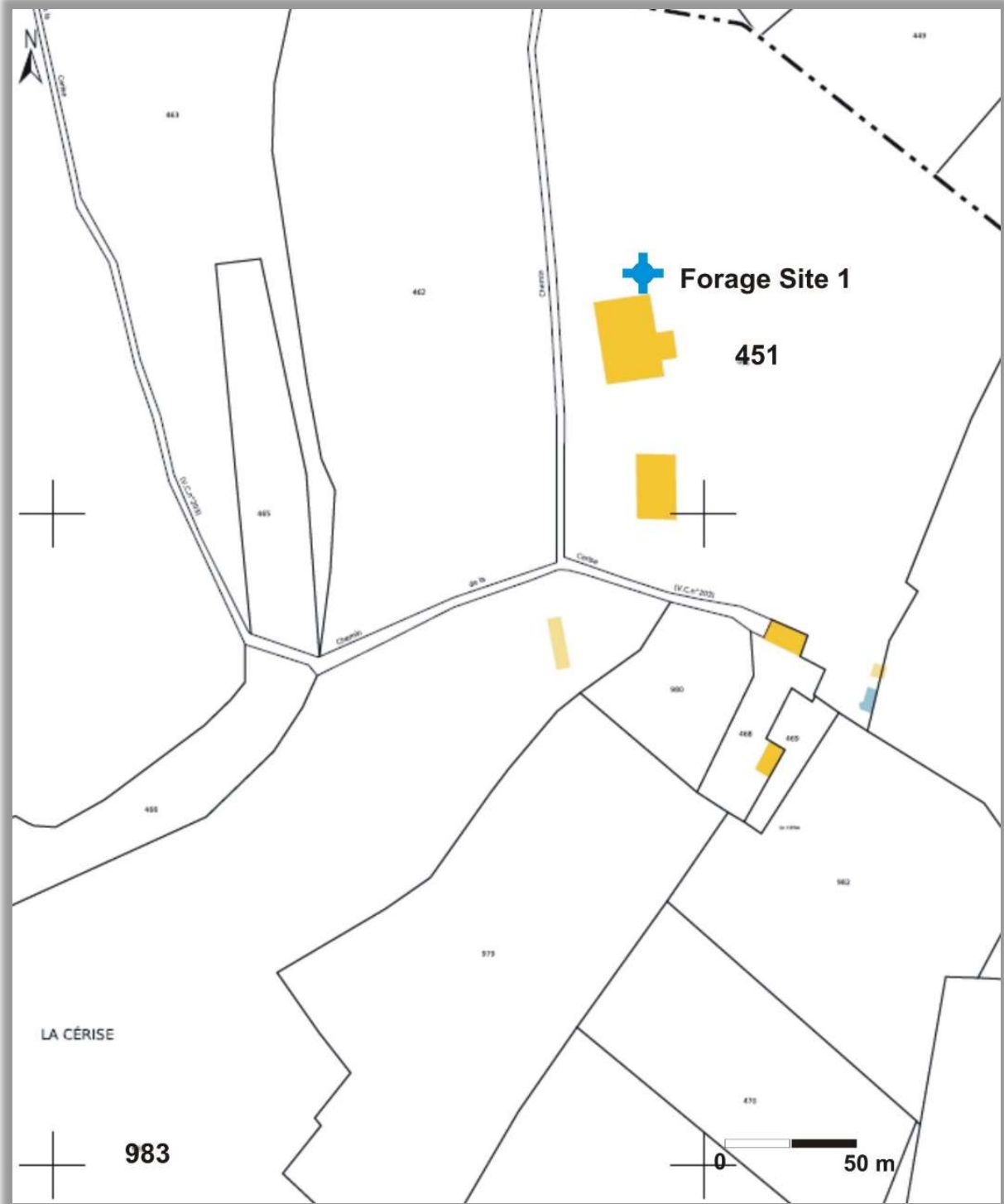
ANNEXE

Localisation du projet



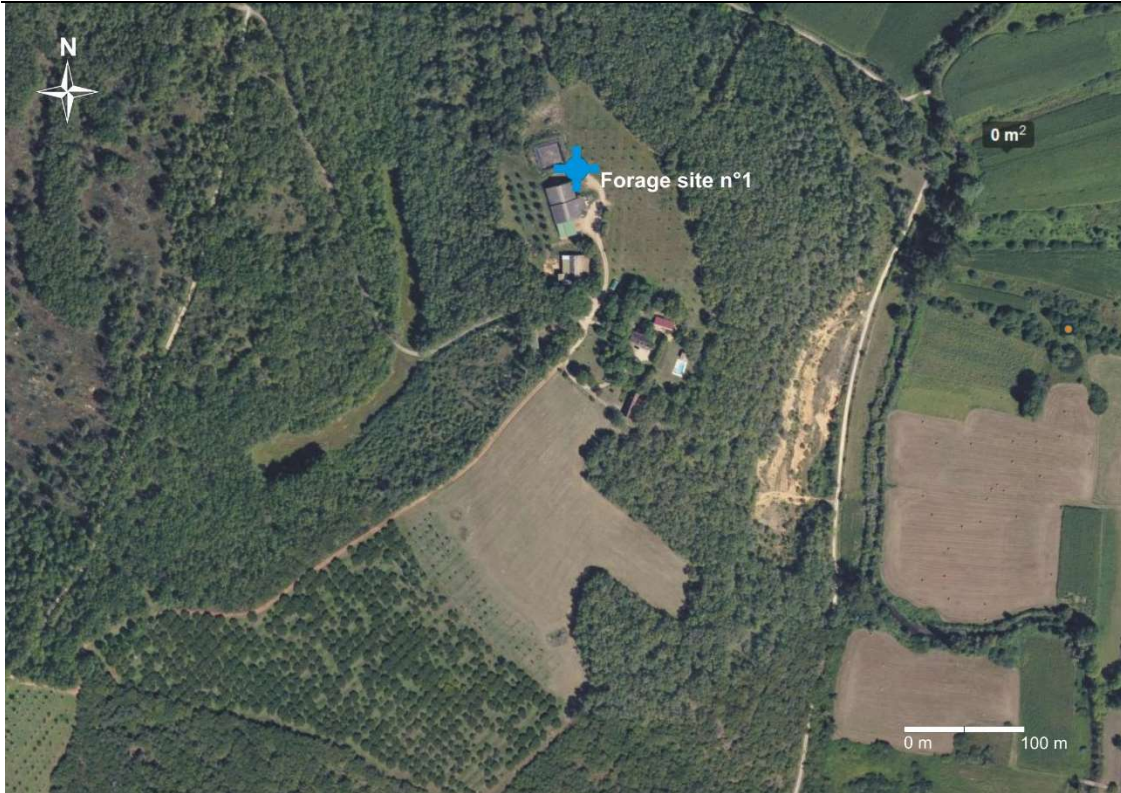
Localisation du projet sur fond IGN

ANNEXE



Implantation du forage sur le plan cadastral

ANNEXE



Implantation du forage sur photographie aérienne

ANNEXE

Photographie du site

Le site visé pour l'implantation du forage est limité :

- au nord par la réserve puis par une zone boisée,
- à l'est par la noyeraie
- au sud par les bâtiments d'exploitations,
- à l'ouest par un bâtiment d'exploitation puis par une zone boisée.

Le forage sera implanté sur une zone actuellement occupée par une plateforme calcaire (chemin d'accès réserve).



a. Vue du site vers le nord



b. Vue du site vers l'est

ANNEXE



c. Vue du site vers le sud

d. Vue du site vers le sud-est

Photographies du site – 25/02/2021

Description du projet

Après la réalisation d'un sondage de reconnaissance qui permettra de valider la présence d'eau, le forage pourra être transformé en ouvrage de captage sur le modèle de la coupe proposée ci-après. Les diamètres réels pourront être légèrement adaptés en fonction des outils dont disposera l'entreprise de forage.

- Tête de forage : 0 – 5 m
- Alésage : Ø 380 mm
- Tubage acier : Ø 273 mm
- Cimentation entre le terrain naturel et le tubage.

Conformément à la réglementation en vigueur, la cimentation entre le tubage externe et le terrain naturel doit avoir une épaisseur minimale de 5 cm et se faire sous pression par le bas à l'aide de cannes de cimentation ou autre méthode appropriée.

- Chambre de pompage : 0 – 80 m
- Alésage Ø 250 mm
- Tubage Ø 160 mm

La chambre de pompage permet :

- De maintenir les terrains pour assurer la sécurité de la pompe
- De préserver la pompe en garantissant le refroidissement du moteur et en la préservant des particules,
- De préserver la nappe en ne dénoyant pas les arrivées d'eau.

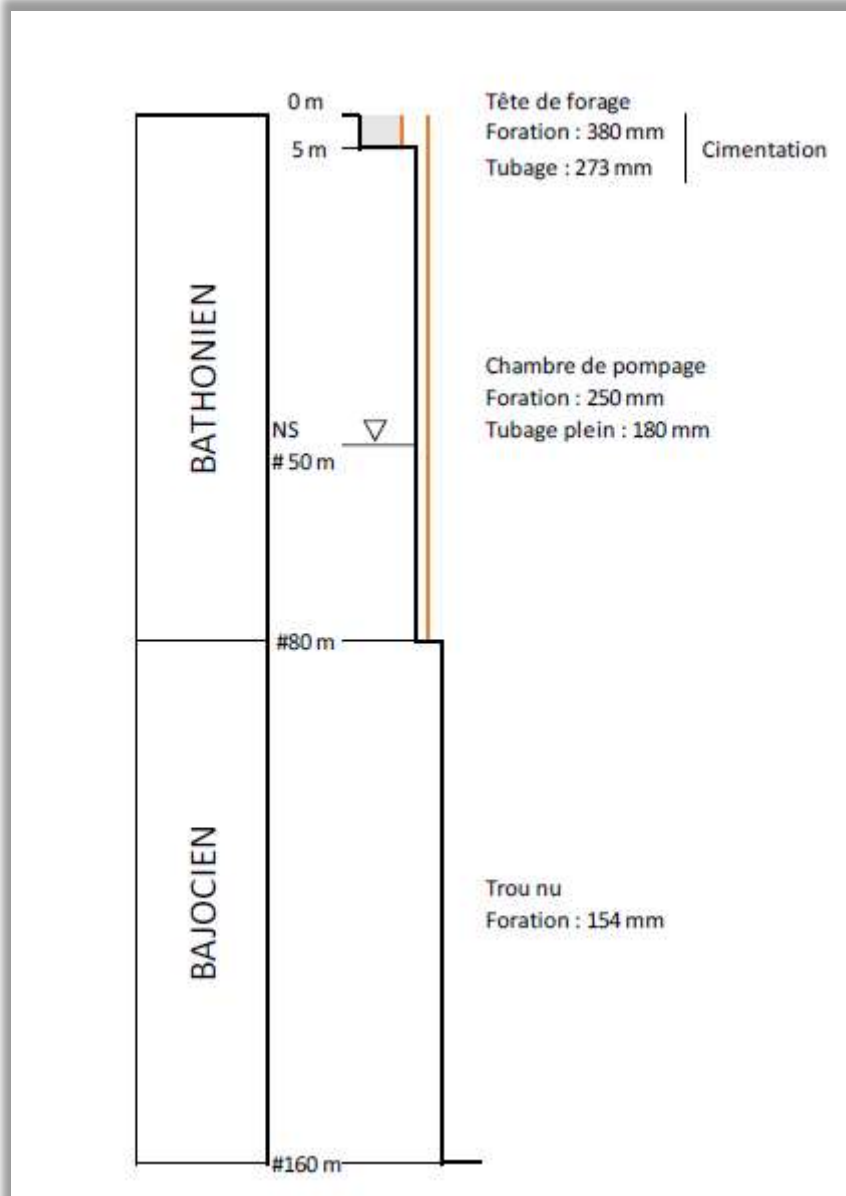
La profondeur de la chambre de pompage dépendra de la hauteur du niveau statique stabilisé et devra tenir compte du rabattement occasionné par le pompage sur le forage (une indication sera donnée par le débit au soufflage en fin de foration).

- Trou nu : 80 – 160 m
- Foration initiale Ø 154 mm

Un nettoyage par soufflage permettra d'évacuer les cuttings après chaque alésage.

La coupe technique prévisionnelle de l'ouvrage est la suivante, elle est représentée en figure ci-après. Elle sera adaptée aux terrains réellement traversés par la personne en charge du suivi des travaux.

ANNEXE



Coupe technique prévisionnelle de l'ouvrage - SHE

Compte-tenu :

- de la localisation du projet presque en sommet de butte,
- de l'absence d'élevage sur le site,
- de la présence de vastes zones boisées autour de l'exploitation,
- du fait qu'il s'agit d'une exploitation en agriculture biologique,

le risque de contamination du forage et de la nappe captée sera limité.

Toutefois toutes les précautions devront être prises pour protéger correctement la tête de forage et éviter que des eaux de ruissellement se dirigent vers l'ouvrage.

Le forage doit être protégé d'une margelle bétonnée de 3 m² et de 0,3 m de hauteur au-dessus du terrain naturel.

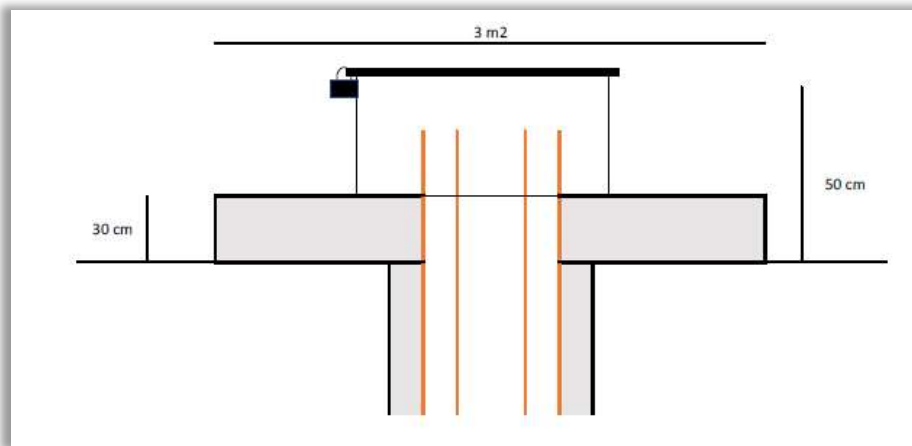
La tête de forage doit dépasser de 0,5 m minimum du terrain naturel.

La tête de forage doit être étanche afin de protéger l'ouvrage de tout risque de pollution accidentelle. L'accès à la tête de forage doit être cadenassé.

Si l'ouvrage se trouve dans un local technique, la margelle n'est pas obligatoire et la tête de forage doit dépasser d'au moins 20 cm par rapport au terrain naturel.

ANNEXE

Un tube guide sera mis en place afin de permettre la mesure du niveau piézométrique de l'ouvrage.



Exemple de protection de tête - SHE

ANNEXE

Mesures de réduction

Les eaux de développement et de nettoyage seront décantées avant rejet au milieu naturel.

Les eaux de pompage, peu chargées en matières en suspension en début de pompage puis propres, seront rejetées sur la propriété de M. Chapoulie dont la surface est suffisante (38 Ha).

Les eaux rejetées s'infiltreront, il n'y aura pas de rejet dans le milieu hydraulique superficiel.

Il n'y aura donc pas d'incidence sur les milieux naturels.

La technique utilisée pour la création des ouvrages ne nécessite pas la mise en œuvre de fluide de foration.

Aucun entretien lourd de machine ne sera réalisé sur site. L'approvisionnement en carburant se fera sur cuvette étanche. Un kit de lutte contre les pollutions par hydrocarbures sera disponible sur le chantier.

Les pompages de développement et de test seront de courtes durées et n'auront pas d'incidences durables sur les niveaux de la nappe du Jurassique moyen.

Le forage sera arrêté lorsque les marnes du Toarcien seront atteintes. Ces dernières ne seront pas traversées afin de veiller à ne pas mettre en relation la nappe du Jurassique moyen (Bathonien, Bajocien) avec la nappe de l'infra Toarcien.

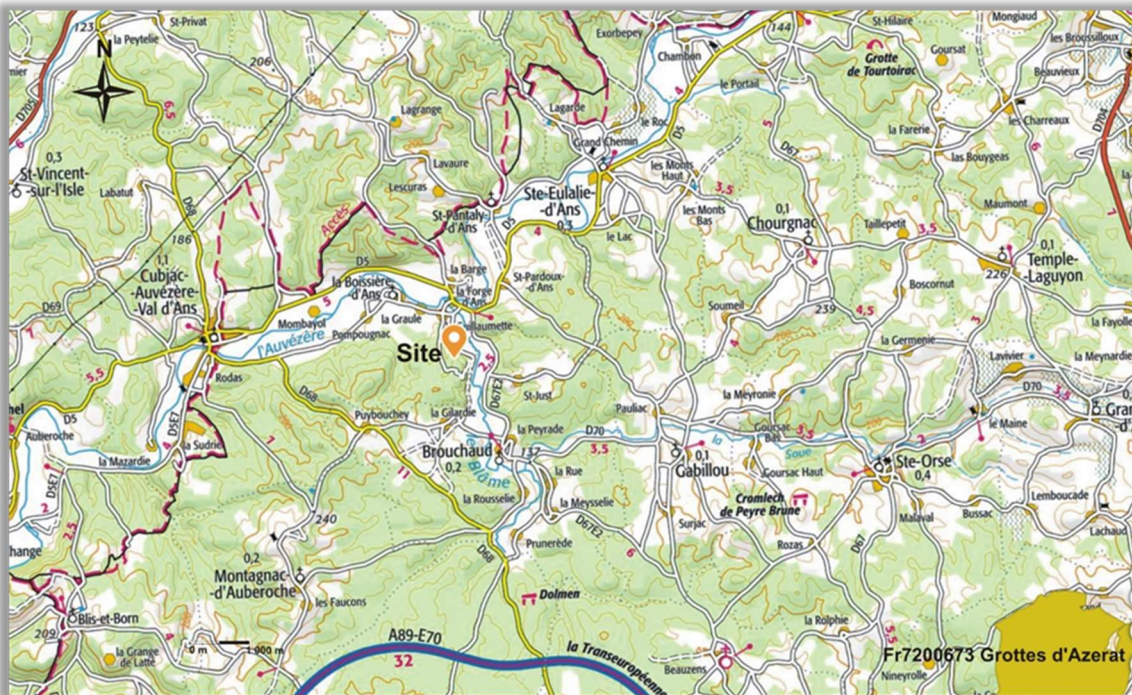
Un suivi hydrogéologique des travaux sera réalisé par un bureau d'étude spécialisé. Ce dernier réalisera les prestations suivantes afin de garantir la réalisation de l'ouvrage dans les règles de l'art :

- Adaptation de la coupe technique prévisionnelle aux terrains réellement traversés,
- Suivi de la réalisation dans les règles de l'art des principales étapes de réalisation du forage (cimentation, etc, ...),
- Cadrage et interprétation du pompage d'essai,
- Réalisation du DOE.

Natura 2000

Il n'y a pas de site Natura 2000 recensé sur la commune, le premier site est situé à environ 10 km au sud-est du projet (site n° FR7200673 Grottes d'Azerat : grotte en système karstique et territoires de chasse potentiels pour les chiroptères). Le projet n'est pas situé dans l'emprise de ce dernier, il n'a pas d'incidence sur celui-ci

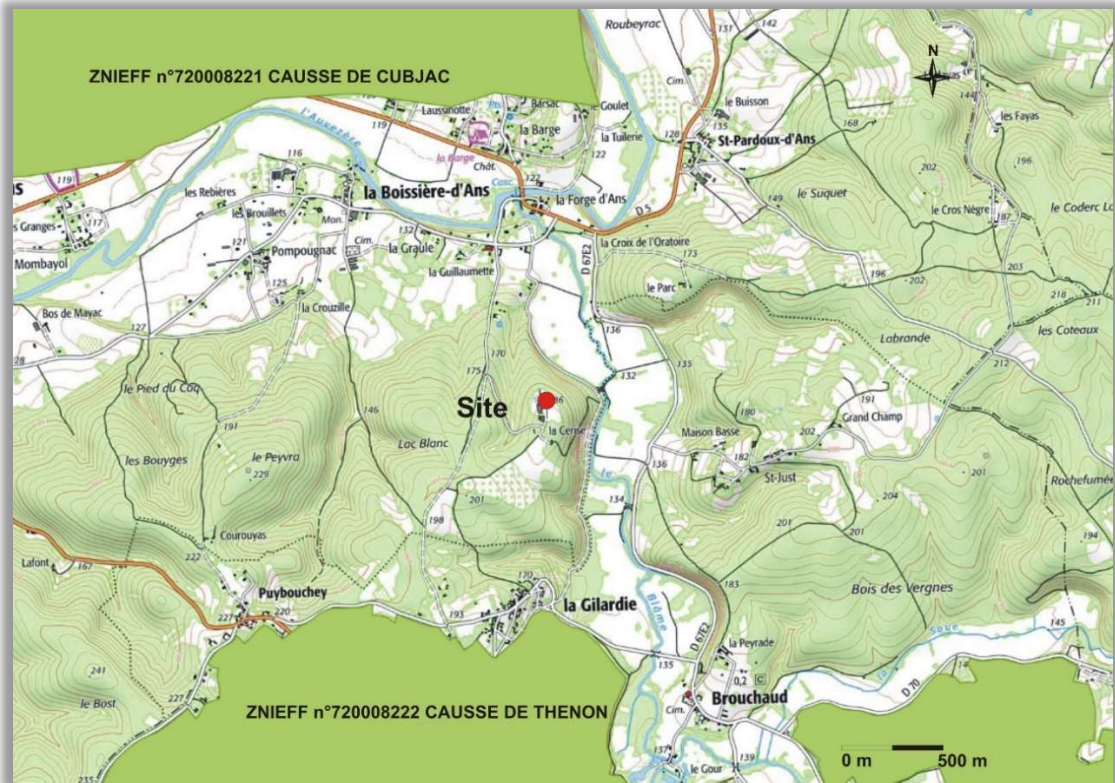
ANNEXE



Deux ZNIEFF sont identifiées à proximité du secteur d'étude :

- ZNIEFF de type 2 n°720008221 CAUSSE DE CUBJAC,
- ZNIEFF de type 2 n°720008222 CAUSSE DE THENON

ANNEXE



Localisation du projet par rapport aux ZNIEFF du secteur

Le projet n'est pas situé dans l'emprise de ces dernières, il n'a pas d'incidence sur celles-ci.